



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Politique - action publique

de l'Université Lille 2 – Droit et santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 2 – Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Politique – action publique

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150007608

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Lille 2

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Une double diplomation avec l'Université Mykolas Romeris de Vilnius (Lituanie) pour la spécialité *Métiers de l'Europe*

Présentation de la mention

La mention de master *Politique - action publique* de l'Université Lille 2 propose un parcours cohérent, avec six spécialités en M2, d'apprentissage et de professionnalisation des étudiants par la recherche et les stages de formation, dans le domaine de l'action publique. La cohérence des parcours de formation et le suivi des étudiants reposent sur l'articulation entre le M1 et le M2, et sur la mutualisation, en interne, d'un grand nombre d'enseignements qui peuvent servir de cours de tronc commun ou de spécialité selon les mentions. De façon plus pratique, à l'exception d'une spécialité destinée à la recherche dans le domaine de la science politique, la mention permet de former des cadres susceptibles de participer aux travaux assumés par les collectivités locales, les institutions européennes, mais également des entreprises et des organisations non gouvernementales.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Politique - action publique* repose sur un parcours pédagogique cohérent, avec un socle de connaissances fondamentales proposées aux étudiants en M1/S1, et deux orientations thématiques possibles en M1/S2 (Politique européenne et internationale et Action territoriale). Ces enseignements sont étroitement articulés avec les six spécialités offertes aux étudiants de M2. S'agissant du M2, le premier semestre est constitué de cours commun à la mention, le second visant à la professionnalisation par la recherche ou par des travaux ciblés, avec des volumes horaires dégressifs au S2. La formation s'appuie, en termes de recherche, sur un adossement aux travaux du Centre d'Etudes et de Recherches Administratives Politiques et Sociales, le CERAPS (UMR 8026), et en termes de professionnalisation sur des partenariats institutionnels locaux visant à une insertion rapide des étudiants sur des postes à haut niveau de responsabilité.

Les mutualisations de cours s'opèrent exclusivement au sein de la formation, avec des cours transversaux à différentes spécialités et proposés en enseignements d'ouverture - ce qui atteste de la volonté de construire des parcours cohérents. Certains enseignements sont mis en ligne, via une plateforme électronique, de façon à être accessibles à des étudiants dont les contraintes ne leur permettent pas d'assister aux cours. En outre, la formation vise à satisfaire aux exigences actuelles de maîtrise des langues, notamment via certains cours dispensés en langue étrangère et l'utilisation de sources dans d'autres langues, indispensables notamment aux étudiants se destinant à des carrières européennes/internationales.

La volonté d'une forte professionnalisation de la formation apparaît avec l'étroite collaboration entre les équipes pédagogiques et les partenaires institutionnels (collectivités territoriales, ONG) : le poids de la professionnalisation (15 ECTS) est significatif, comme la durée des stages en M2 (trois mois) ; de même, la familiarisation avec la recherche et l'importance accordée au mémoire de recherche de M2 (26 ECTS) soulignent l'attention portée à cet aspect pour les étudiants qui se destinent à la préparation de thèses. Les étudiants proviennent pour la moitié du parcours *Science politique* de la licence *Droit* de Lille 2, ce qui permet une certaine cohérence entre le niveau L et la formation de master. Mais les autres étudiants, surtout issus de formation juridiques essentiellement régionales, reçoivent en M1 un socle de cours fondamentaux de science politique favorisant l'adaptation. La sélection des étudiants en M2 (une admission sur quatre) constitue, comme les nombreuses demandes émanant d'étudiants ayant suivi un autre M1, un bon indicateur de l'attractivité de la formation.

La mention *Politique - action publique* à Lille 2 est proposée dans un environnement académique « concurrentiel ». Seule mention de science politique à Lille 2, elle s'inscrit dans un espace universitaire où d'autres mentions similaires existent à Lille 1, Lille 3, Amiens, et à l'Université Catholique de Lille. Mais son originalité lui vient à la fois de son double ancrage disciplinaire (droit et science politique) et d'un adossement à un centre de recherche reconnu dans l'environnement local et national. De plus, les spécialités proposées sont bien distinctes de celles d'Amiens ou de l'IEP de Lille, et les responsables de la mention *Politique - action publique* ont souhaité renoncer à l'une des spécialités jusque-là dispensée en collaboration avec l'IEP pour éviter les doublons inutiles. Soucieux de positionner l'offre de formation en synergie avec le développement des nouveaux métiers européens, l'Université Lille 2 a choisi de cibler les « Métiers de l'Europe » plutôt que les « études européennes ». Cet aspect est renforcé par des partenariats multiples, puisqu'il existe un accord pour la première année de master avec l'Université de Montréal, une double diplomation avec Vilnius pour la spécialité *Métiers de l'Europe*, et quelques 25 accords de mobilité Erasmus pour accomplir la première année dans d'autres établissements européens.

La première année de master a vu ses effectifs d'inscrits baisser depuis cinq ans, alors que le M2 demeure très attractif. Les chiffres mériteraient d'être précisés, puisqu'il n'est pas possible de savoir avec certitude s'il s'agit des inscrits pédagogiques à l'exclusion de ceux qui étudient, en première année, dans l'une des universités partenaires via Erasmus, ou de la totalité des étudiants. Le M2 reste, lui, attractif. Les taux de réussite sont satisfaisants, même si des étudiants en M1 abandonnent avant d'avoir validé leur parcours. Les débouchés sont ainsi bien identifiés et, compte tenu des données disponibles, l'insertion professionnelle des étudiants est satisfaisante : le taux d'insertion se situe à 60 % pour une insertion rapide, principalement dans le secteur public (sous forme de CDD). Les anciens, qui jouent un rôle dans la promotion de la formation et dans l'attribution de stages aux étudiants, considèrent que leur emploi actuel est en adéquation avec la formation universitaire reçue. Le pilotage du master explique peut-être pour partie ses résultats, puisqu'outre le recrutement et le suivi des travaux des étudiants, le comité de pilotage veille au suivi des partenariats.



- Points forts :
 - Le suivi des étudiants et l'insertion professionnelle très satisfaisants.
 - La cohérence pédagogique de la formation.
 - Les nombreux partenariats.
 - L'ouverture à l'international.
 - L'adossement à la recherche important.

- Point faible :
 - La baisse tendancielle des effectifs en M1.

- Recommandations pour l'établissement :

De manière générale, il pourrait être judicieux d'engager une réflexion sur la baisse tendancielle des demandes d'inscription en M1 pour y remédier et ainsi consolider le recrutement des étudiants.

Evaluation par spécialité

Management des collectivités territoriales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Lille 2

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Management des collectivités territoriales* à finalité professionnelle vise à former des cadres travaillant dans les services (plutôt généraux que techniques) des collectivités territoriales, notamment comme manager territorial, juriste ou évaluateur territorial. Elle repose sur une solide connaissance de ces collectivités, mais également sur la connaissance du métier d'élu, du management et de la conduite de projets. Il s'agit de diversifier les compétences en dépassant la simple maîtrise du cadre juridique des collectivités territoriales.

- Appréciation :

La formation est structurée avec un premier semestre de cours et un second semestre composé de séminaires de projets visant à la professionnalisation, mais aussi à l'évolution des métiers dans les collectivités locales dans le contexte de la réorganisation territoriale du pouvoir à l'échelle de l'Europe. Les partenariats avec les collectivités locales participent pleinement à la formation des étudiants. Ces derniers sont soit issus des M1, soit des agents publics en complément de formation (DIF), et les candidatures sont stables (entre 60 et 70 par an, pour 20 dossiers sélectionnés).

Le taux de réussite est également satisfaisant (85 %), conforme aux autres spécialités, et l'insertion professionnelle est réussie (2/3 des diplômés, avec des variations selon les années). Une enquête sur les promotions de 2007, 2009 et de 2011 permet de souligner l'accès à des postes de responsable des marchés publics, de responsable administratif et financier, de gestionnaire, de chargés de mission, ou encore d'attaché territorial (sur concours), avec des salaires médians autour de 1600 euros. L'insertion professionnelle est donc en adéquation avec la formation et s'opère dans des délais très raisonnables, sous la forme d'emplois publics sur concours ou de contrats dans les collectivités territoriales. Le vivier d'emploi est cependant essentiellement local, ce qui rend compte du caractère peu innovant de la spécialité, en dépit d'un programme pédagogique distinct de celui qu'on trouve dans de nombreuses formations similaires. Le caractère exclusivement professionnalisant explique l'absence de poursuite en doctorat. De manière générale, l'insertion professionnelle, le suivi individualisé des étudiants et la forte professionnalisation constituent les principaux supports de l'attractivité de cette spécialité. Elle est soutenue par un axe de recherche sur les reconfigurations du pouvoir local, qui, sans vouloir être clairement orientée vers la poursuite en doctorat permet d'inclure la recherche dans le projet de professionnalisation (recherche appliquée et conditionnée à des commandes institutionnelles). Enfin, l'ouverture à l'internationale pourrait être améliorée.

- Points forts :

- La professionnalisation importante.
- L'insertion professionnelle très satisfaisante.
- Le suivi individualisé des étudiants.

- Points faibles :

- Le caractère peu innovant de la spécialité.
- La faible ouverture à l'international.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de poursuivre l'objectif formulé par les responsables pédagogiques de rendre la formation plus innovante, ce qui passe probablement par le renforcement de l'ouverture internationale de la spécialité.



Métiers de la recherche en science politique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Lille 2

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Métiers de la recherche en science politique* est destinée à former de futurs enseignants-chercheurs en science politique et des experts mobilisant leurs compétences dans le cadre de recherches appliquées. Sa finalité est indifférenciée. Compte tenu de la spécialisation par la recherche, les effectifs sont relativement élevés (autour de 20 étudiants), sélectionnés essentiellement en M1. Il s'agit ici de favoriser l'acquisition, par les étudiants, d'un haut niveau de connaissances théorique et méthodologique dans le domaine de la science politique, de façon à ouvrir des débouchés dans les domaines de la recherche fondamentale et appliquée (expertise). L'attention est ainsi portée sur l'acquisition de compétences dans le domaine de la problématisation, l'articulation des cadres théoriques et de la recherche empirique, la capacité à produire et exploiter des données, la capacité de synthèse et de restitution des résultats. La formation est destinée à préparer soit l'accès à l'enseignement supérieur et la recherche en science politique, soit l'insertion sur un marché en croissance des professionnels de la recherche appliquée (expertise, aide à la décision).

- Appréciation :

La spécialité *Métiers de la recherche en science politique* envisage le M2 comme une année d'initiation à la recherche, via son adossement aux Centre d'Etudes et de Recherches Administratives Politiques et Sociales - le CERAPS - et grâce au soutien d'une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs, directeurs de recherche, et chargés de recherche. Elle repose principalement sur le suivi de séminaires de recherche (politiques européennes et internationales, action territoriale) et de méthodologie. Les étudiants participent aux séminaires du laboratoire de rattachement des membres de l'équipe pédagogique, réalisent un projet collectif visant à la co-organisation, avec le CERAPS, d'une journée d'études, de façon à s'exercer à présenter et discuter une communication scientifique. L'importance accordée au mémoire de recherche illustre également cette attention portée à l'initiation à la recherche, à laquelle est consacrée le semestre 2. Elle rend également compte de la volonté des responsables de diminuer les heures d'enseignement, jugées trop nombreuses compte tenu du poids des travaux de recherche dans l'évaluation.

Depuis 2007, 29 étudiants ont poursuivi en doctorat, la grande majorité ayant obtenu un financement, tandis que d'autres ont obtenu des emplois divers (chef de projet culturel dans une mairie, chargé d'études pour différents services publics). L'objectif de la formation est bien la professionnalisation par la recherche, ce qui explique l'absence de stage. Les taux de réussite sont satisfaisants, comparables à ceux des autres spécialités (80 %). Les étudiants viennent essentiellement du M1. Le pilotage est centralisé avec les autres spécialités de master.

- Points forts :

- L'initiation à la recherche et la préparation à l'entrée en doctorat.
- L'insertion professionnelle via la recherche publique et les métiers de l'expertise/aide à la décision satisfaisante.
- L'adossement à une UMR, le CERAPS, et les liens forts noués avec ce laboratoire.

- Point faible :

- Les heures d'enseignement trop nombreuses.



- Recommandations pour l'établissement :

Il serait opportun d'alléger, comme cela est du reste prévu par les responsables, les heures d'enseignement pour dégager le temps libre nécessaire à la réalisation de mémoires de recherche de haut niveau.



Métiers de l'Europe

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

La formation est dispensée à l'Université Lille 2

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Une double diplomation avec l'Université Mykolas Romeris de Vilnius (Lituanie)

- Présentation de la spécialité :

De façon originale par rapport aux formations classiquement consacrées aux études européennes, la spécialité - indifférenciée - est centrée sur les *Métiers de l'Europe* et est spécifiquement destinée à former des spécialistes dans le domaine du montage et de la gestion de projets européens. Dispensée à Lille et à Vilnius, la formation comporte la moitié des cours en anglais, avec un semestre 1 destiné à homogénéiser les connaissances et compétences (théorie de la négociation, politiques publiques), et un second semestre consacré aux questions plus techniques (coopération, lobbying, multilatéral action...). La formation semble attractive en dépit d'un manque de chiffres sur les candidatures et d'effectifs en petit nombre (moins de 20 étudiants inscrits).

- Appréciation :

Cette spécialité vise à former des spécialistes (montage/gestion de projets européens) et non des généralistes des métiers de l'Europe, ce qui conduit à de nombreux échanges avec professionnels, souvent anciens étudiants. Les étudiants peuvent prioritairement incorporer des savoir-faire pratiques en réalisant des projets collectifs dans des contextes conformes aux situations professionnelles réelles et améliorer leur apprentissage via la confrontation aux professionnels, même si aucune donnée chiffrée ne vient conforter ce constat.

L'attractivité de la formation semble forte, et l'insertion professionnelle favorisée par l'accès des diplômés aux nouveaux métiers de l'Europe. La formation bénéficie d'un projet pédagogique original visant à la professionnalisation par l'apprentissage en situation, d'une équipe pédagogique diversifiée (universitaires et professionnels), de partenariats institutionnels bien établis, d'une ouverture internationale matérialisée par la co-diplomation (avec l'Université de Vilnius), de cours en langue anglaise et de la présence de nombreux étudiants étrangers (ces dernières années, le master compte des diplômés roumains, bulgares, turcs ou russes). Il reste à développer la stratégie d'internationalisation avec des partenariats institutionnels internationaux mieux structurés, tels que celui de Vilnius. Le pilotage est centralisé avec les autres spécialités de la mention.

- Points forts :

- La pédagogie innovante.
- L'insertion professionnelle satisfaisante.

- Point faible :

- Le peu de partenaires institutionnels internationaux.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait opportun de renforcer l'attractivité internationale de la formation via des nouveaux partenariats internationaux.



Solidarité internationale, action humanitaire et reconstruction

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Lille 2

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité (indifférenciée) vise prioritairement à donner aux étudiants les compétences nécessaires à l'insertion dans les métiers de l'humanitaire, eux même assez diversifiés (coordination des projets, évaluation, analyse des situations de crise, assistance devant les juridictions). Elle repose ainsi sur l'acquisition de connaissances théoriques (situations de crise) qui sont essentiellement dispensées au semestre 1, et de savoir-faire pratiques (montage de projets) qui concernent la démarche de professionnalisation au second semestre.

- Appréciation :

L'originalité de l'objectif visé et l'attractivité de la formation constituent d'indiscutables atouts, qu'il serait probablement utile d'associer à un suivi plus explicite du devenir des étudiants et ainsi de leur insertion professionnelle. Les étudiants bénéficient d'un stage annuel, dans la mesure où la formation repose sur de la recherche action, réalisée grâce aux partenariats établis avec de multiples organisations non gouvernementales (ONG) de taille modeste ou plus importante.

Son attractivité demeure très forte, puisqu'il s'agit statistiquement de la spécialité du master politique et action publique la plus demandée par les étudiants, dont les origines sont diverses (135 candidatures pour la promotion de 2012, pour moins de 20 inscrits pédagogiques).

Les étudiants bénéficient de la collaboration pédagogique de plusieurs professionnels de haut niveau, et l'articulation entre universitaires et intervenants extérieurs est cohérente.

Les taux de réussite sont conformes à ceux des autres spécialités de ce master (de l'ordre de 80 %). L'insertion professionnelle s'opère principalement au sein des ONG : les poursuites d'études en doctorat sont marginales. Comme pour les autres spécialités, le pilotage pédagogique est centralisé, c'est à dire réalisé à l'échelle de la mention.

- Points forts :

- Le projet pédagogique en adéquation avec l'objectif visé.
- Les partenariats avec des ONG et les stages importants.
- L'attractivité forte de la spécialité.

- Point faible :

- Le peu de données chiffrées exploitables sur le suivi et l'insertion des diplômés.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait opportun à l'avenir de fournir des informations plus précises sur le suivi et l'insertion des diplômés



Ingénierie de projet en politiques urbaines

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Lille 2

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Ingénierie de projet en politiques urbaines* (indifférenciée) vise à former des spécialistes dans le domaine du développement territorial (politiques urbaines). Le nombre d'étudiants est limité à 16 pour des raisons liées au choix pédagogique de réalisation d'un projet collectif dans de bonnes conditions. Une place importante est notamment accordée à la connaissance des enjeux urbains, à la maîtrise de circuits décisionnels complexes et à la variété des sources de financement des projets.

- Appréciation :

Professionalisante, la formation est structurée autour d'un premier semestre comportant un petit nombre d'enseignements communs (négociation, gestion, évaluation des politiques publiques), plusieurs enseignements de spécialité (métier d'élu, gestion de projets), et d'un second semestre composé de séminaires de parcours et d'apprentissages par le travail collectif. La réalisation d'un projet collectif permet de valoriser l'apprentissage par la recherche appliquée, selon les contraintes fixées par une commande institutionnelle. Cet apprentissage par la réalisation d'un projet collectif explique la limitation du nombre d'inscrits, en dépit de candidatures nombreuses. Il explique sans doute également la proportion importante de diplômés professionnellement insérés, en dépit du manque de partenaires institutionnels qui demeurent en petit nombre : le partenariat est renégocié chaque année, ce qui semble indiquer un manque de stabilité. Le taux d'insertion professionnelle est en effet satisfaisant, puisque sur les diplômés ayant répondu à l'enquête de 2012 (16 sur 20), 10 ont trouvé rapidement un emploi correspondant à leur apprentissage en M2, pour partie réalisé au semestre 2 via un stage de 12 semaines. Ces proportions de diplômés rapidement insérés sont constantes. Le pilotage de la spécialité est assuré à l'échelle de la mention, de façon centralisée.

- Points forts :

- L'insertion professionnelle satisfaisante.
- L'apprentissage par la réalisation de projets collectifs, formule assez innovante.

- Point faible :

- Le peu de partenaires institutionnels.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de rechercher de nouveaux partenaires pour pérenniser l'apprentissage par la réalisation de projets et l'insertion professionnelle des diplômés.



Communication publique et concertation

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Lille 2

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité (indifférenciée) *Communication publique et concertation* repose sur le projet d'ajuster deux domaines qui restent déconnectés dans le monde académique, mais qui sont reliés dans le cadre des pratiques professionnelles, afin de former des spécialistes de la concertation nécessitée par les propriétés de la gouvernance et de la démocratie participative (collaborateurs d'élus, chargés de communication, chefs de projet). Dans ces conditions, la capacité à articuler communication politique et concertation suppose une solide connaissance de l'environnement social et politique, notamment à l'échelle localisée. Ainsi les enseignements visent à permettre de décrypter l'environnement sociopolitique, articulés d'une part autour d'un socle de connaissances (communication, négociation, politiques publiques locales), et d'autre part autour de séminaires spécialisés.

- Appréciation :

La formation repose sur un projet pédagogique original : articuler dans l'espace universitaire des savoirs (sur la communication et sur la concertation) qui demeurent liés dans le monde professionnel. Aussi doit-on souligner la cohérence pédagogique et pratique du projet.

L'insertion professionnelle demeure, en revanche, assez délicate à apprécier en raison d'un taux assez faible de retour aux enquêtes. Néanmoins, les étudiants ayant répondu se sont insérés rapidement et de manière satisfaisante.

La formation est encadrée par une équipe pédagogique diversifiée (professionnels et universitaires), couronnée par un stage de 12 semaines participant à la professionnalisation, au sein de collectivités territoriales comme au sein d'organismes privés (bureaux d'études, agences de communication). L'intervention d'universitaires (socle de connaissance) et de professionnels (savoirs pratiques) rend compte de l'aspect professionnalisant. Le taux d'échec, moins de 10 %, est faible.

Quelques modifications sont proposées, notamment en vue d'ajuster les enseignements aux nouvelles technologies ou aux exigences naissantes de la démocratie électronique ; mais l'essentiel des contenus pédagogiques doit être considéré comme satisfaisant. Le pilotage de la spécialité est articulé avec celui de la mention, comme pour les cinq autres spécialités du master.

- Point fort :

- Le projet pédagogique intéressant.

- Point faible :

- Des modalités de suivi des étudiants peu renseignées.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de poursuivre l'amélioration des modalités de suivi des étudiants.



Observations de l'établissement



Université Lille 2
Droit et Santé

Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES

MASTER

Mention Politique et Action Publique

Sans objet

A Lille, le 26 mars 2014

Le Président
de l'Université Lille 2 Droit et Santé


Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE